

Le projet d'établissement du lycée Louis Armand

Le projet d'établissement

- Décret n° 85-924 du 30 août 1985 modifié
- Circulaire n° 2005-156 du 30 septembre 2005
- Projet d'académie

« Le projet d'établissement précise les voies et les moyens mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à ces objectifs ».

- Il définit sous forme d'objectifs et de programmes d'actions, en prenant en compte les prévisions relatives aux dotations d'équipements, les modalités propres à chaque établissement de mise en œuvre des programmes et des orientations nationales et académiques,

- Il détermine les modalités d'évaluation des résultats atteints,

- Il s'appuie sur des indicateurs chiffrés,

- Il correspond à une réflexion stratégique et prospective.

Objectifs et axes d'action

Favoriser la réussite de chaque élève par :

- Une pédagogie individualisée centrée sur la difficulté de l'élève et sa participation active aux processus d'apprentissage ;
- La responsabilisation de chaque acteur ;
- La valorisation des efforts et des réussites.

Constat

La population scolaire, l'élève de seconde ont évolué ces dernières années : agitation, manque d'autonomie et de concentration, peu de travail personnel, un survol des cahiers et manuels scolaires, des méthodes de travail non éprouvées, peu de confiance en soi ... ; en bref des acquis de plus en plus fragiles.

Une rupture brutale entre la prise en charge permanente au collège et « l'indépendance » dont ils bénéficient sans préparation à leur arrivée en classe de seconde : heures creuses libres, sorties en ville, sous – utilisation du CDI et de la salle de permanence.

L'accompagnement de ces élèves, dès les premiers jours de l'année scolaire, est notre priorité en plusieurs directions (à préciser).

Axes d'action

1 - L'accompagnement personnalisé de l'élève, sa mise en activité (comment les mettre au travail ?), améliorer les compétences de nos élèves, les aider dans leurs difficultés

2 - Le développement des compétences comportementales de nos élèves

- Amener chaque élève à respecter ses obligations : assiduité, ponctualité

- Le lycée est un territoire de droit : des règles clairement définies et respectées à partir de l'intervention de chaque élève

3 - La liaison famille – lycée : outil de réussite de l'élève

4 - Communiquer en interne, en externe

5 - Construction d'un parcours d'orientation en articulation avec l'enseignement supérieur

6 - Projet éducatif en matière de prévention, d'éducation à la citoyenneté et à la santé.

Développer, améliorer les compétences de chacun de nos élèves :

- Favoriser leur motivation
- Donner envie d'apprendre, de développer un travail personnel régulier
- S'appuyer sur Le travail en équipe pédagogique

Objectifs	Intitulé et description des actions	Evaluation
<p>Rôle central de l'AP en seconde</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner du sens au travail scolaire, à la nécessité d'un effort régulier en s'appuyant sur une relation plus personnelle, d'aide et de conseil. • Identification des compétences de base de chaque élève, de leur degré de maîtrise. 	<p>Plan hebdomadaire d'organisation de son temps</p> <ul style="list-style-type: none"> • méthodologie septembre-octobre <p>Moyens supplémentaires pour mieux gérer L'hétérogénéité : 3 professeurs/groupe (6 professeurs/classe).</p> <p>Suivi individualisé de chaque élève à échéance régulière pour un professeur d'AP et relais passé avec l'équipe pédagogique.</p>	
<p><u>Rôle de l'AP en première</u></p>		
<p><u>Rôle de l'AP en terminale</u></p>		
<p>Un enseignement toujours centré sur la participation de l'élève aux processus d'apprentissage (volume de 30 heures environ par semaine « l'essentiel se joue là) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie • Différenciée 		

<p>Comment mettre les élèves à un travail personnel régulier ?</p>	<p>Harmoniser les pratiques et les exigences au sein de chaque équipe (devoirs, interrogation orale en début de cours...).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Epreuves communes = nombre, échéancier, exploitation. • Epreuve de baccalauréat blanc 	
<p>Stage de remise à niveau en seconde.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 6 mercredis après-midi (février-mars) 	
<p>Formation initiative locale pour les professeurs.</p>	<p>Thème à définir</p>	

Développer les compétences comportementales de nos élèves

Axe 1 : Améliorer leur assiduité et leur ponctualité

- Axe 2 : - faire du lycée un territoire de droit, donner du sens aux règles
 - Amener les élèves à respecter leurs obligations

Axe 1 : améliorer leur assiduité et leur ponctualité

Objectifs	Intitulé et description des actions	Evaluation
Instaurer une réactivité en liaison directe et immédiate avec les représentants légaux	-L'absence saisie par le professeur est directement accessible aux représentants légaux, à la vie scolaire pour assurer le suivi - Appel des parents pour justifier l'absence de leur enfant	
Amener les élèves à régulariser leur absence avant tout retour en classe	Tout élève absent au cours précédent (indiqué en rouge dans Pronote) en situation de non régularisation est renvoyé à la vie scolaire)	
Des outils de liaison pleinement utilisés	-Carnet de correspondance renseigné complètement (signatures, photo...) - Qui contrôle ?	
<u>Le suivi des élèves absents</u> : un suivi partagé, une mobilisation des représentants légaux	-Point de situation professeur principal et CPE à échéance régulière (3 semaines) et rôle de chaque membre de l'équipe pédagogique. -Commission de suivi	
<u>Des punitions « éducatives »</u> : prise en charge collective des élèves qui ne respectent pas leurs obligations.	-Heures de colle ou autre punition <u>effectuée</u> par l'élève. - Travail scolaire donné par le professeur	

Axe 2 : faire du lycée un territoire de droit, donner du sens aux règles

Objectifs	Intitulé et description des actions	Evaluation
Des règles clairement définies par le règlement intérieur	Règlement intérieur en cours d'élaboration	
Appropriation des règles	Journée d'accueil et 1 ^{ère} semaine pour chaque classe : utiliser le questionnaire sur le règlement intérieur ou un autre outil : repérage des règles essentielles, échange et bilan	
Appropriation des différents espaces	<ul style="list-style-type: none">-Journée d'accueil des élèves des classes de seconde : 8h30 – 16heures- Prise en charge par tous les membres de l'équipe pédagogique- Repas en commun au service de restauration offerts à tous les élèves	
Mise en œuvre des punitions et sanctions	<ul style="list-style-type: none">-Toute punition portée s'applique (présence de l'élève)- Rapport de signalement en cas de manquement grave- Intervention de chaque adulte en cas de manquement	
Faire mieux respecter les locaux, les biens (ordinateurs), zéro graffiti.	<ul style="list-style-type: none">-Rôle des agents à définir- Une équipe vie scolaire présente sur le terrain- Une salle d'étude ouverte de 7h30 à 17h30 et surveillée.	

Un lycée sportif

Les effectifs

- Sections sportives : 133 élèves (56 élèves de 2^{nde}, 38 de 1^{ère} et 29 de terminale)
- Classes à horaires aménagés : 39 élèves ; 24 élèves issus de 4 classes de 2^o (ce sont les élèves CHAR), 9 élèves issus de 3 classes de 1^{ère} et 6 élèves issus de 2 classes de terminale
- Un pôle rugby espoirs : 28 élèves

Les projets

- L'association sportive
- Le livret de compétences
- Planète ovale
- Orientation et métiers du sport

Objectifs : autonomisation, responsabilisation

- Lycée sportif vecteur d'une image positive du lycée
- Compétences scolaires et sportives identiques et transférables, sport comme vecteur de réussite, de motivation à s'impliquer dans les apprentissages scolaires
Compétences: organisation de son temps, investissement, effort.
- Acquisition progressive de son autonomie
- Autoévaluation de ses progrès, compétences/évaluation de l'élève par les compétences
- Appui sur un réseau de partenaires qui s'impliquent, participent au développement des objectifs communs
- Livret de compétences :
 - Objectivisation de ses propres compétences (« sortir du piège de la note »)
 - Implication de la famille
 - Construction du projet d'orientation

Les modalités : Objectifs opérationnels

- **Objectif opérationnel n°1** : - assurer la réussite scolaire, la réussite sportive par une mise au travail, un plein investissement :
 - Elèves regroupés dans certaines classes
 - Suivi spécifique en AP (organisation temps, méthodologie, suivi scolaire – sportif, exigence scolaire → travail personnel → résultats)

Bilan à mi-trimestre : fin octobre

- bilan pour chaque élève « sportif » : professeur principal, professeur EPS, lien avec l'entraîneur
- définition du suivi individualisé (Accompagnement personnalisé ...)
- mise en place d'un contrat de suivi pour les élèves en difficulté
- suspension (arrêt concerté : 2 semaines ou plus, décision et notification par le chef d'établissement, contrat de suivi)
- **Objectif opérationnel n°2** : le livret personnel de compétences
- **Objectif opérationnel n°3** : - valoriser les réussites, les élèves méritants
 - cérémonie de fin d'année en lien avec la fête de l'Association sportive
- **Objectif opérationnel n°4** : place et rôle de la journée du sport.

Axe : accueil et éducation de l'élève : restauration, internat, locaux

Un accueil sécurisé des lycéens, accompagner leur respect des personnes et des biens

- Favoriser leur réussite scolaire
- Développer leur responsabilisation, leur autonomie progressive

1 – La qualité de la restauration lycéenne

- Assurer une offre des repas diversifiée, équilibrée, dans le respect du principe de laïcité ;
- Favoriser l'éducation au goût dans un souci de diététique – fruits et légumes, produits bio – régionaux ...
- Garantir la sécurité alimentaire des repas.

2 – Un cadre matériel propre, accueillant, respecté par les élèves

3 – Le service d'accueil (loge)

4 – L'internat

- Tenir compte des besoins nutritionnels spécifiques de nombreux élèves (sportifs) tout en veillant à l'équilibre alimentaire ;
- Offrir un cadre de travail personnel quotidien, surveillé ;
- Permettre un temps de repos suffisant (22h – 6h30 ?).

1 – Objectifs opérationnels

- Comportement alimentaire de nos élèves et éducation à leur santé
Grammage sportif – poids recommandé / offre de légumes verts et fruits
Responsabilisation et choix du plat
- Eduquer au respect du matériel, de la propreté des locaux (plateau débarrassé ...)
- Respect des règles du service de restauration
- Coût (prix de revient) - petit déjeuner
 - repas de midi
 - repas du soir

2 – Un cadre matériel propre, accueillant, respecté par les élèves

CPE et surveillants (à préparer)

Agents de service (à préparer)

4 – Internat

CPE et surveillants (à préparer)

Agents de service (à préparer)



**Le projet personnel d'orientation : créer les conditions d'une
meilleure motivation de l'élève
Elargir l'horizon des élèves, voir plus loin**

Objectifs

- Préparer chaque lycéen à se projeter au-delà du lycée
- Etablir une transition réussie vers l'enseignement supérieur
- Permettre à chaque élève d'élaborer progressivement un projet d'étude après le baccalauréat (de la première à la terminale)
- Permettre à chaque jeune de connaître ses aspirations, ses capacités
 - ▶ Apprendre à évaluer les résultats de son travail scolaire
 - ▶ Compétences sur lesquelles l'élève peut s'appuyer (connaissance de soi)
 - ▶ Construction d'une représentation positive de soi

Programme d'aide à l'élaboration et à la réalisation du projet personnel de chaque élève

Quand

- Accompagnement personnalisé
- Autres
- Programme du conseiller d'orientation psychologue
- Articulation entre les différents acteurs : comment ? (professeur principal – équipe pédagogique – COP – direction)

Niveau seconde *

Niveau première *

*Intervention de partenaires des formations post bac (lesquels, quel contenu ?), donner de l'ambition, améliorer l'investissement et la réussite scolaire

Niveau terminale *

*Livret de compétences pour les élèves sportifs (classe de 1^{ère} et terminale)

*Préparation à post bac

*Fiche dialogue

*décrire les modalités concrètes pour chaque action